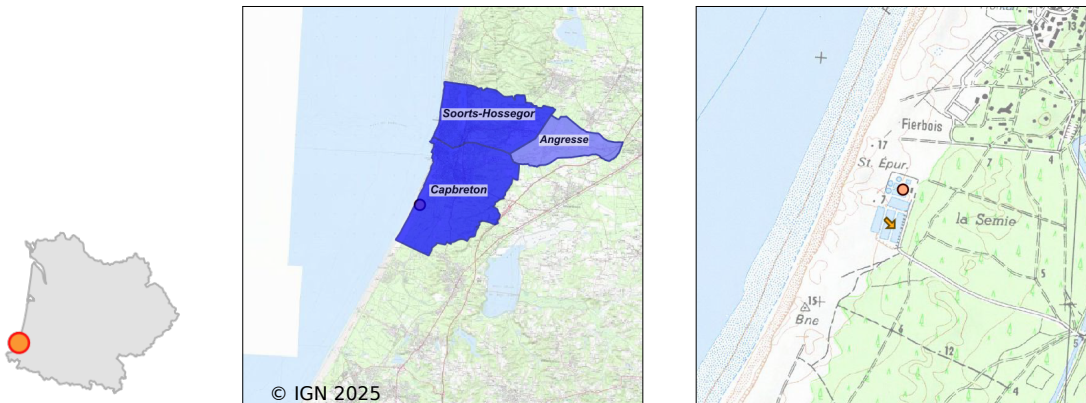


# Système d'assainissement 2022

## CAPBRETON

### Réseau de type Séparatif



## Station : CAPBRETON

<b>Code Sandre</b>	<b>0540065V002</b>
<b>Nom du maître d'ouvrage</b>	SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'EQUIPEMENT DES
<b>Nom de l'exploitant</b>	SUEZ EAU FRANCE
<b>Date de mise en service</b>	juillet 1977
<b>Date de mise hors service</b>	-
<b>Niveau de traitement</b>	Secondaire bio (Ntk)
<b>Capacité</b>	41 400 équivalent-habitant
<b>Charge nominale DBO5</b>	2 484 Kg/j
<b>Charge nominale DCO</b>	4 968 Kg/j
<b>Charge nominale MES</b>	2 760 Kg/j
<b>Débit nominal temps sec</b>	7 900 m3/j
<b>Débit nominal temps pluie</b>	-
<b>Filières EAU</b>	File 1: Stockage avant traitement, Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p, Zone intermédiaire avant rejet
<b>Filières BOUE</b>	File 1: Filtration à bande, Séchage thermique, Stockage boues liquides
<b>Filières ODEUR</b>	
<b>Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)</b>	340 745, 6 290 987 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
<b>Milieu récepteur</b>	Infiltration

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

40% de Angresse depuis 2009

95% de Capbreton depuis 2009

85% de Soorts-Hossegor depuis 2009

## Raccordements des établissements industriels

LYCEE D'ENS.PROFESSIONNEL depuis 1964

## Observations SDDE

### Système de collecte

Réseau sensible aux entrées de deux parasites sur certains secteurs.

3 communes sont raccordées : Capbreton, Angresse et Soorts-Hossegor.

Une partie des effluents anciennement dirigés vers Bénésse-Maremne est transférée depuis 5 ans vers la station de Capbreton via le PR « Pont d'Hiern 1 ». Ce fonctionnement restera effectif jusqu'à la mise en service du nouveau site d'infiltration et de la nouvelle station de Bénésse-Maremne.

Le transfert des effluents du poste « Blat » sur la commune d'Angresse vers le poste « GR8 » sans passer par Hossegor est en cours, au gré des divers chantiers sur le secteur.

Une partie des effluents ramenés par le poste « GR8 » vers Capbreton seront envoyés vers la future station de Bénésse-Maremne [2 bassins versants concernés (Angresse et ZA des Pins de Capbreton)].

Un nouveau schéma directeur devait débiter cette année.

Le diagnostic permanent suit son cours (équipement des plus gros postes de relevage de débitmètres) ; sur Angresse, il est fonctionnel depuis 2020 (non afférent au SYDEC).

Il n'y a pas de déversoir de type A1 sur le réseau de collecte.

41 postes de relevage (37 sur Capbreton, 4 sur Hossegor et 6 sur Angresse via « Pont d'Hiern 1 »), hydrocurés régulièrement 1 fois par semaine pour certains comme celui des « Marsouins » ou à la demande suivant la taille des ouvrages.

Les PR « Dous Jouens » (Angresse) et « Mille sabords » (Capbreton) sont équipés d'un système de traitement anti-H<sub>2</sub>S (physico-chimique).

La mise à niveau des PR concernant la sécurité et l'accessibilité se poursuit.

### Station d'épuration

Le volume annuel traité a diminué par rapport aux années précédentes, tandis que la charge organique reste stable (données exploitant).

Le second bassin d'aération (filiale sud) a été mis en service début juin.

Au niveau de l'alimentation de la filière biologique, au-delà d'un certain débit, le surplus se déverse dans deux bassins tampons en parallèle. Un troisième bassin est en série et est équipé d'un trop-plein (point A5). Il n'y a pas eu de surverse de l'année.

Concernant le « Speed-O-Clar », des campagnes de mesures ont été réalisées afin d'apprécier sa capacité à autoriser l'alimentation du clarificateur Nord avec un débit de pointe horaire supérieur au nominal de 225 m<sup>3</sup>/h. Un rapport a été rédigé par le service des équipements ruraux du conseil départemental.

Dans ce même cadre du suivi de cette installation, il avait été constaté un déficit en oxygène dissous dans les deux bassins biologiques en période estivale. Un diagnostic du fonctionnement des turbines a été réalisé et deux sur les six existantes ont été abaissées de niveau. Des réglages sur les démarrages ont également été effectués.

Nous pouvions observer le jour de notre visite que le voile de boues était plus haut sur le clarificateur Nord (équipé du Speed-O-Clar).

Les bassins d'infiltration 2 et 3 ont été nettoyés au mois de mai.

La station est située dans une zone soumise à l'érosion marine. Pour anticiper le recul du trait de côte (40m en 20 ans), une étude est réalisée par le bureau d'études EGIS pour le devenir de ce site. Son déplacement semble

acté pour 2040 et infiltration des eaux traitées est privilégiée. Des secteurs favorables sont recherchés avec des études hydrogéologiques préalables.

Concernant l'auto-surveillance (août), l'étalonnage des débitmètres d'entrée (refoulement 2), de sortie station (nord) et de bypass (A5) était satisfaisant. L'écart mesuré sur celui d'entrée (refoulement 1) était légèrement supérieur à la norme et pour celui de sortie (sud), l'écart mesuré lors de la comparaison avec le totalisateur était supérieur à la norme alors que les comparaisons instantanées avec les plaques étalon s'avéraient correctes.

Bon fonctionnement des échantillonneurs de sortie et de bypass. L'écart entre les volumes théorique et réel était supérieur à la norme sur celui d'entrée.

Le débitmètre des boues (point A6) n'a pas été vérifié car les données qui en sont issues et transmises à l'agence de l'eau sont satisfaisantes.

La comparaison des résultats d'analyses entre les deux laboratoires (exploitant et référent) n'a pas montré d'écart significatif.

La transmission des données au format Sandre est satisfaisante.

Le manuel d'auto-surveillance nécessite une mise à jour qui sera réalisée avec celui de la station de Bénésse-Maremne.

## Sous produits

La réhabilitation de la filière boues a été reportée pour une mise en service avant l'été 2023.

Les boues sont extraites vers les silos en mode automatique puis centrifugées sur site et stockées dans des bennes.

Destination : centre de compostage Thalie à Campet-et-Lamolère

Les centrifugeuses ont connu de nombreux soucis de fonctionnement : IUMD est donc intervenue fin juin et début juillet. Lors de notre passage, seule celle de la filière nord était en service.

Les refus de tamisage sont évacués vers la filière délimitation des ordures ménagères (décharge à Mouguerre 64) par Suez depuis le début de l'année.

Les sables sont évacués vers la centrale de béton de Magescq et les cailloux sont évacués par Suez.

Les matières de vidange et de curage dépotées par les sociétés Lafourcade, SANITRA, Suez et Aquitaine Débouchage sont injectées en amont du préleveur d'entrée mais il n'y a pas de dépotage pendant les bilans d'auto-surveillance.

## Données chiffrées

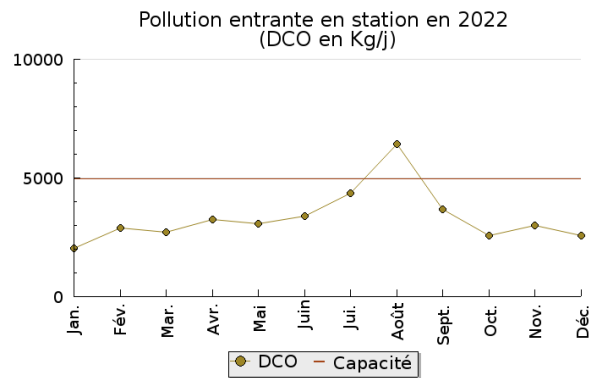
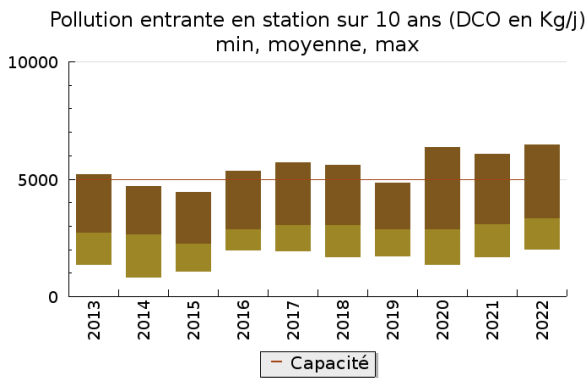
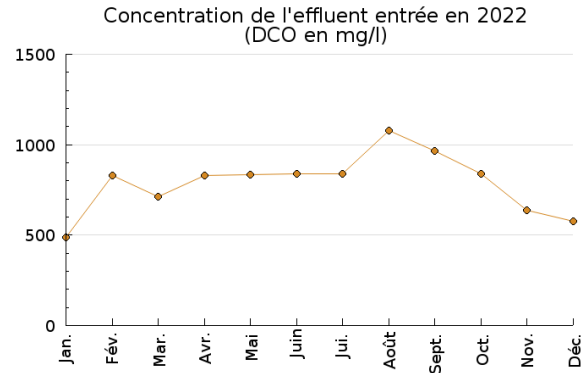
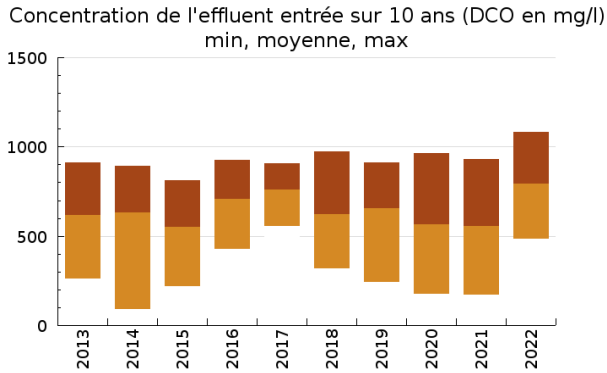
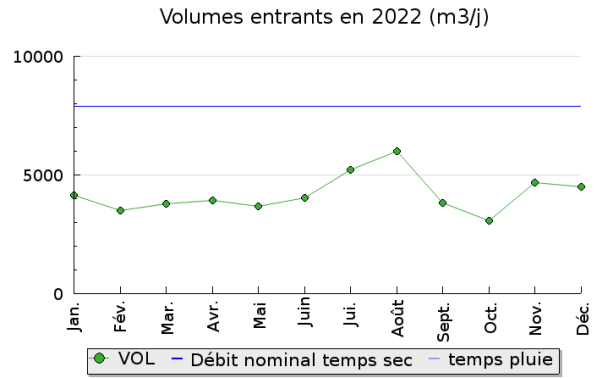
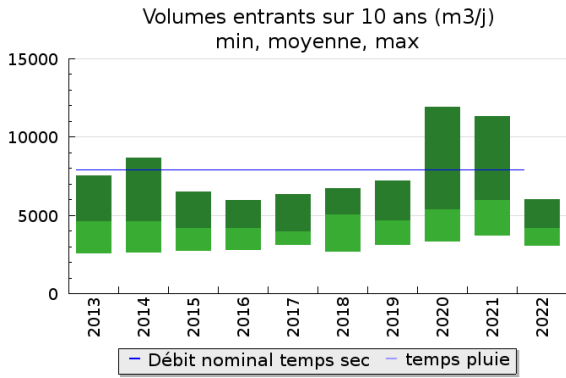
### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	4 200 m <sup>3</sup> /j	53 %			4 300 m <sup>3</sup> /j	
DBO5	1 410 Kg/j	57 %	330 mg/l	97 %	40 Kg/j	9,2 mg/l
DCO	3 300 Kg/j	67 %	790 mg/l	94 %	209 Kg/j	48 mg/l
MES	1 540 Kg/j		360 mg/l	96 %	60 Kg/j	13,6 mg/l
NGL	380 Kg/j		90 mg/l	79 %	81 Kg/j	18,6 mg/l
NTK	380 Kg/j		88 mg/l	89 %	43 Kg/j	9,4 mg/l
PT	43 Kg/j		10,2 mg/l	59 %	17,9 Kg/j	4,2 mg/l

### Indice de confiance

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
3/5	3/5	3/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5

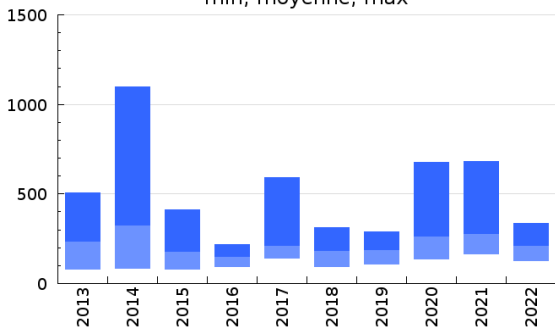
## Pollution traitée



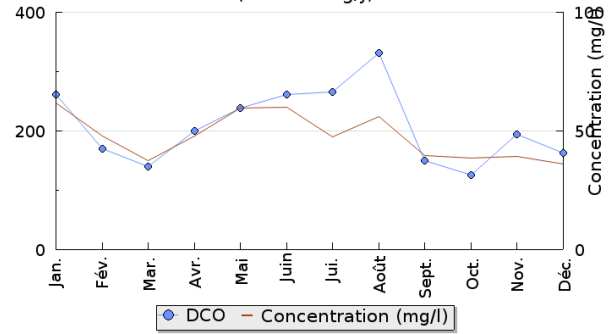
## Pollution éliminée

## Pollution rejetée

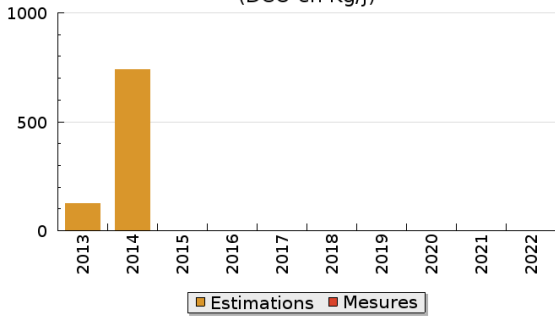
Pollution en sortie station sur 10 ans (DCO en Kg/j)  
 min, moyenne, max



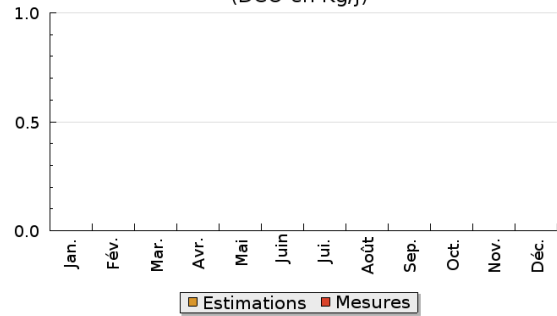
Pollution en sortie station en 2022  
 (DCO en Kg/j)



Rejets directs moyens  
 (DCO en Kg/j)

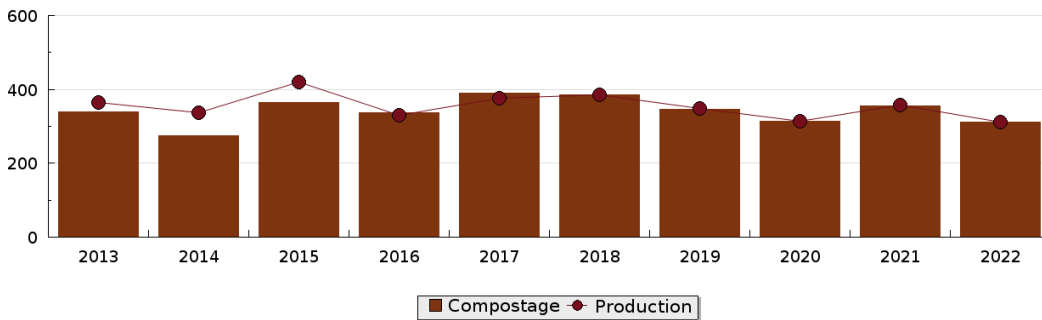


Rejets directs en 2022  
 (DCO en Kg/j)



## Production et destination des boues

Destination des boues sur 10 ans (tonne de matière sèche)



## Problèmes rencontrés en 2022

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0540065V002>